



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Corée du Nord

Question écrite n° 109406

## Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères au sujet des tirs d'essai de missiles de la Corée du Nord. Il désire connaître la position de la France en la matière.

## Texte de la réponse

La Corée du Nord a procédé le 5 juillet dernier au tir de sept missiles, dont un engin balistique à longue portée (Taepodong 2), qui se sont abîmés en mer du Japon. La France, qui assurait la présidence du Conseil de sécurité en juillet, a œuvré pour parvenir à une réaction tout à la fois unie et ferme du Conseil : ainsi, le 15 juillet, le Conseil de Sécurité a adopté à l'unanimité la résolution 1695, condamnant les tirs de missiles nord-coréens et exigeant la suspension de toutes les activités liées au programme balistique nord-coréen. La Corée du Nord a également annoncé, le 9 octobre 2006, avoir procédé à un essai nucléaire. La France a voté en faveur de la résolution 1718 du Conseil de sécurité - adoptée à l'unanimité le 14 octobre - qui prévoit des mesures de sanction à l'encontre de la Corée du Nord et exige le démantèlement de ses programmes nucléaire, biologique, chimique et de son programme balistique. A la suite de l'adoption de cette résolution, la France a pris des mesures à titre national afin de renforcer la vigilance à l'égard des échanges avec la Corée du Nord. Elle fait preuve notamment d'une attention accrue à l'égard des cargaisons transportées par les navires nord-coréens, et par ceux en provenance ou à destination de la Corée du Nord. Le Conseil de l'Union européenne a également adopté le 20 novembre une position commune sur les mesures restrictives prises par l'Union européenne vis-à-vis de la Corée du Nord. La France soutient une reprise effective et suivie de résultats des discussions à six sur la question nucléaire nord-coréenne dans les meilleurs délais, en vue d'une dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la Corée du Nord.

## Données clés

**Auteur :** [M. Francis Saint-Léger](#)

**Circonscription :** Lozère (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 109406

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 novembre 2006, page 11457

**Réponse publiée le :** 30 janvier 2007, page 1028